Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie et des Finances
Direction des Affaires Administratives et Générales
DPL/SA

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية
مديرية الشؤون الإدارية والعامة

Appel d'offres ouvert, sur offres de prix N°74/2018/MEF/AC/MAIN

Le **26 Février 2019** à **9h30**, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie et des Finances, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour la réalisation de **la Maintenance des solutions décisionnelles pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **Service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales** - **Ministère de l'Economie et des Finances** - Rabat - Chellah. **Bureau n°224, 2ème étage Entrée «D»,** Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma **''Appel d'Offres''**).

- Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : **Cinq mille** dirhams (**5.000,00** Dhs TTC)
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux cent soixante et onze mille quatre cent quarante** Dirhams toutes taxes comprises (**271 440,00 DHS TTC**) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres en début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation;